

Pourquoi les
INDUSTRIELS
doivent intégrer
LA BIODIVERSITÉ
dans leur scope
d'analyse ?





ANTICIPER UNE ÉVOLUTION RÈGLEMENTAIRE

Dans un contexte réglementaire de plus en plus en contraignant, notre conviction est que de nouvelles lois vont émerger.

Deux grands principes nous laissent penser qu'une évolution réglementaire sur la biodiversité est à venir :

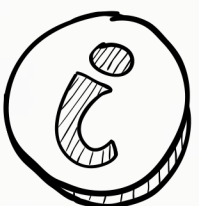
RÈGLEMENTATION AUTOUR DU CARBONE DE PLUS EN PLUS CONTRAIGNANTE

Depuis le 1er janvier, les entreprises doivent **intégrer le scope 3** dans leur bilan GES, la réforme des marchés carbonés européen avec la fin des quotas gratuits notamment...

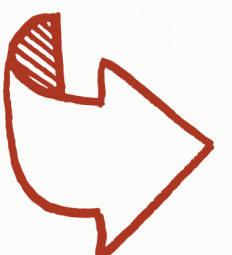
RÉPONDRE À UNE POTENTIELLE 6IÈME EXTINCTION DE MASSE

À l'aube d'une **potentielle extinction de masse**, les COP sur la biodiversité souhaitent mettre à jour les objectifs d'Aichi* (**seuls 6 des 20 objectifs** d'Aichi ont été partiellement atteints) vers des objectifs clairs et précis plus contraignant avec **l'équivalent des accords de Paris côté biodiversité.**

** Les objectifs d'Aichi sont des objectifs adoptés en 2010 lors de la Conférence de Nagoya sur la biodiversité (CDB) visant à proposer 20 objectifs répondant à un plan stratégique pour la biodiversité sur la période 2011-2020.*



NB: En 2022, lors de la COP15 biodiversité, a été voté la mise en place d'objectifs mesurables pour protéger la biodiversité sur terre et en mer d'ici à 2030 (protéger 30% des terres et 30% des mers à l'horizon 2030).



2

DÉFINIR UNE STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE MULTIDIMENSIONNELLE

Il est nécessaire de comprendre le problème dans son intégralité. Pour ce faire, prendre seulement en compte le carbone n'est pas suffisant. En effet, l'une des principales conséquences du changement climatique est la perte de biodiversité.

CAS DU PLASTIQUE

BIODIVERSITÉ

DÉCARBONATION

Micro
plastique

Plastique de
longue durée



Si l'on se contente d'une analyse unidimensionnelle, le risque est de se retrouver dans la situation suivante :

- **Si focus sur la décarbonation** : préférence pour un plastique longue durée avec une capacité importante de séquestration du carbone (pas terrible d'un point de vue biodiversité)
- **Si focus sur la biodiversité** : préférence pour le microplastique avec une capacité plus importante de biodégradation mais une capacité limitée de séquestration

Ne pas **reporter**
ou **déplacer** le problème



Éviter les transferts
de pollution

~~Empreinte carbone~~



Empreinte écologique



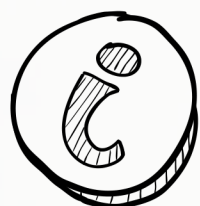
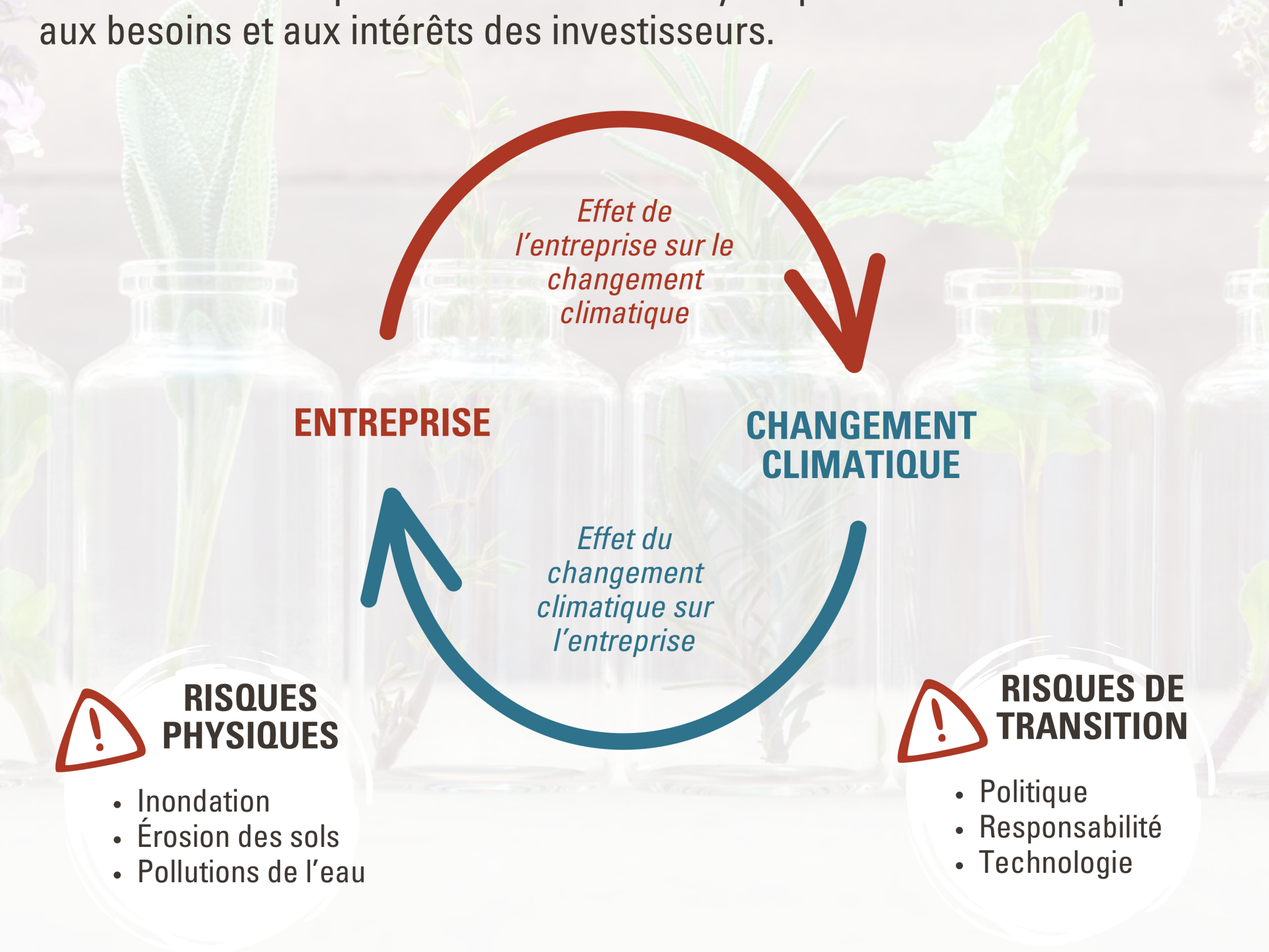
L'idéal est de combiner un maximum de dimension et ainsi avoir une approche exhaustive.



3

LE PRINCIPE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

La double matérialité c'est la remise en question du paradigme définissant l'entreprise comme un outil ayant pour seul but de répondre aux besoins et aux intérêts des investisseurs.



Le principe de double matérialité permet aux entreprises de prendre la biodiversité dans leurs process, non seulement dans en prenant en compte les conséquences de leurs actions, mais également en prenant en compte l'impact des évolutions systémiques sur leur activité.



4

CONSÉQUENCES NÉFASTES SUR L'IMAGE DE L'ENTREPRISE

Les risques pour l'entreprise sont les suivants :



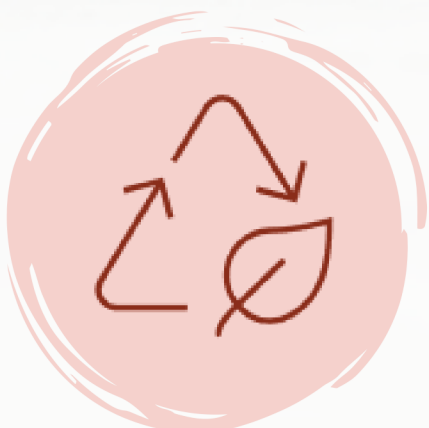
ATTEINDRE À L'IMAGE DE MARQUE DE L'ENTREPRISE

Risques de poursuite dans le pire des cas
(cf. Directive européenne n° 2004/35/CE : Prévention
et Réparation des dommages environnementaux
→ cadre fondé sur le **principe pollueur-payeur**)



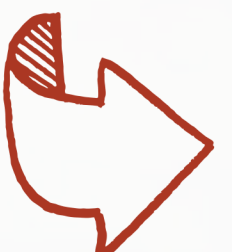
DIMINUER LEUR NOTATION SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

- Émergence du **Carbon Disclosure Project**
(organisation publiant des données
environnementales à destination des
investisseurs)
- **Importance des critères ESG** : la non-prise en
compte de la diversité peut avoir des
conséquences importantes (notation en bourse)



METTRE L'ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ D'UN POINT DE VUE RÉGLEMENTAIRE

- Changements légaux au détriment de
l'entreprise : sanction ciblée (*exemple
du cas Nutella avec l'huile de palme*)
- De plus en plus d'intérêt autour de la
COP de la biodiversité



5

PRÉSERVER UNE OPPORTUNITÉ DE CRÉATION DE VALEUR

PHARMACIE

La matière première utilisée est présente dans la nature

BIOMIMÉTISME

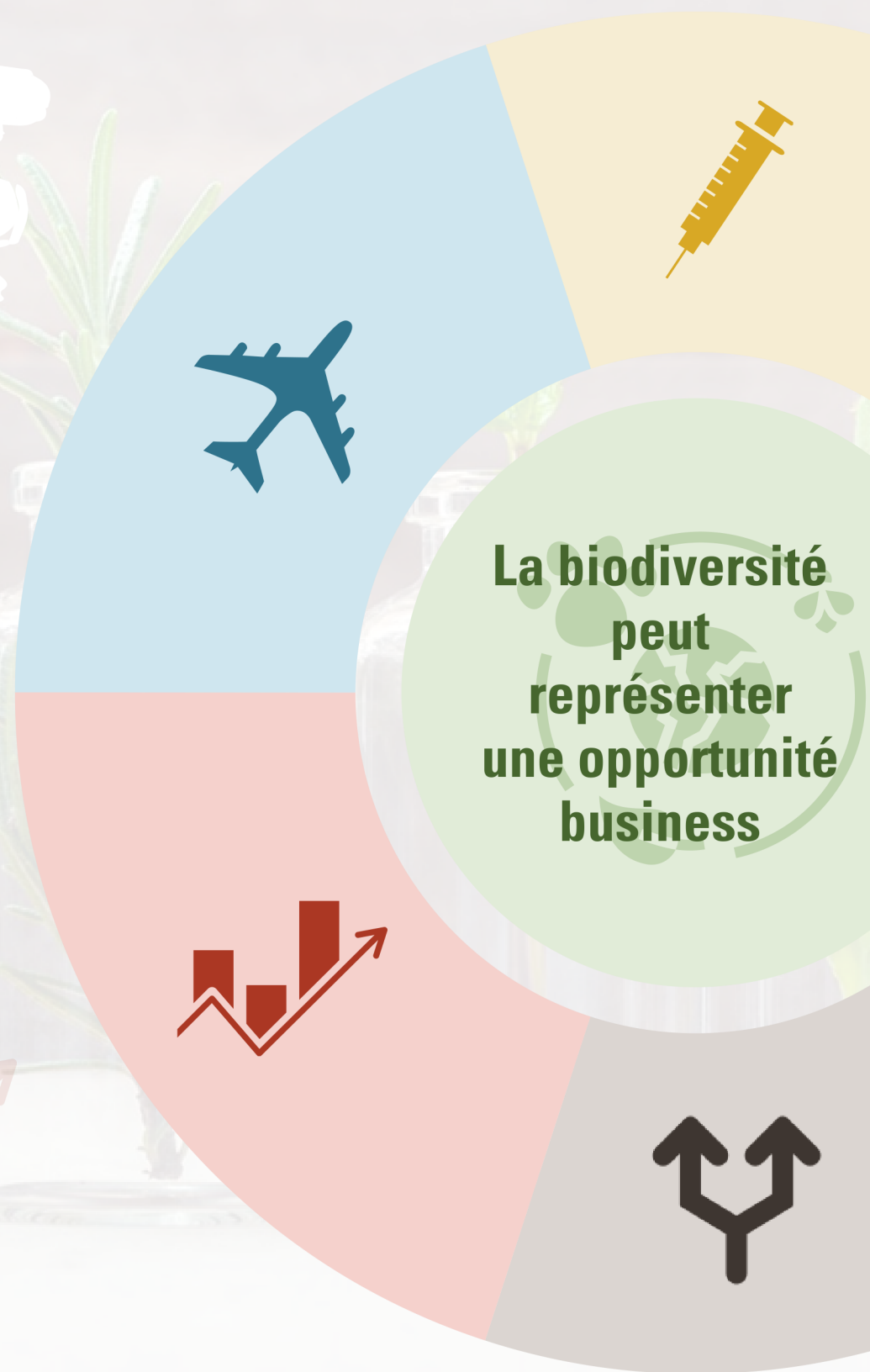
La nature représente la meilleure source d'innovation et d'inspiration (avion, TGV...)

OPTIONS DE FINANCEMENT

La prise en compte de la biodiversité permet l'accès à un grand nombre de subventions

MODE DE CONSOMMATION ALTERNATIF

Prendre en compte la biodiversité dans le champ d'analyse permet à l'entreprise de recentrer le besoin auquel elle répond (voiture vs transport en commun)



LES CONVICTIONS



Face à l'urgence climatique et un contexte réglementaire de plus en plus contraignants, les industriels doivent faire plus que répondre aux obligations, mais devenir des acteurs proactifs engagés.

En effet, face à clients de plus en plus regardants sur les **valeurs** et les **engagements climatiques** pris par les entreprises, l'engagement dans le domaine de la biodiversité représente également une **opportunité business** de création de valeur en réponse à l'**évolution des modes de consommation**.



De plus, la **réglementation** évoluant au gré des **effets visibles** ou **anticipés** du changement climatique, **prendre de l'avance** d'un point de vue réglementaire représente un **avantage compétitif** certain.



YÉLÉ CONSULTING EST EN MESURE DE VOUS ACCOMPAGNER POUR CHACUNE DE CES PROBLÉMATIQUES :

MESURE

Une solution d'Analyse de Cycle de Vie très complète évitant les transferts de pollution

ANALYSE

Calcul de l'empreinte biodiversité avec une analyse des résultats avec une explication dans les grandes lignes des enjeux clés et des pistes d'amélioration

MISE EN PLACE

Accompagnement dans une démarche SBTN:

- Estimation
- Priorisation
- Collecte
- Action
- Communication

Yélé

CHANGEMENT

Atelier de sensibilisation autour de la biodiversité, coconstruction d'action en faveur de la biodiversité, développement de partenariat avec des acteurs locaux...



QUI SOMMES-NOUS ?



Yélé

Cabinet de conseil et d'ingénierie engagé pour **éclairer vos décisions stratégiques, sécuriser vos projets et accompagner la transformation de votre organisation** pour un avenir plus durable.

Fort de notre **positionnement multisectoriel**, nous intervenons dans les domaines de l'Energie & Utilities, du Transport & Mobilité et de l'Industrie.

Grâce à notre **compréhension approfondie des secteurs** que nous adressons, notre **connaissance fine des métiers** de nos clients et notre maîtrise des technologies numériques, nous vous aidons à **faire émerger et adopter des solutions innovantes et personnalisées** pour répondre aux objectifs concrets de vos projets.

En véritable **partenaire de votre transformation, du conseil à l'investissement conjoint**, nous savons partager le risque et joindre l'acte à la parole pour votre réussite à long terme.

En collaborant avec nous, vous bénéficiez d'une capacité unique de plus de **130 experts aux profils variés et complémentaires** qui savent allier conseil stratégique et accompagnement opérationnel, ingénierie énergétique et numérique.

Rendez-vous sur www.yele.fr afin d'en savoir plus !



Vous pouvez également nous contacter par mail à contact@yele.fr

SOURCES

- COP15 biodiversité : un accord historique, mais imprécis et non-contraignant (carbone4.com)
- Conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP 15) (unep.org)
- Quels enjeux biodiversité liés à la COP15 pour les acteurs économiques ? | Groupe Caisse des Dépôts
- Entreprises et Biodiversité - UICN France
- Biodiversité, nouvelle urgence pour les entreprises (usinenouvelle.com)
- Réglementation pour la biodiversité | CCI - Chambre de commerce et d'industrie
- Biodiversité : Quel rôle les entreprises agroalimentaires ont-elles à jouer ?
- Biodiversité en péril : les entreprises vont-elles enfin s'engager ? - Harvard Business Review France
- 07 Biodiversité - Entreprises & Biodiversité - Les cahiers du DD - outil complet
- Industrie verte : la biodiversité, grande absente du projet de loi gouvernemental | Les Echos